



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH



Syndicat National des Médecins, Chirurgiens,
Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des
Hôpitaux Publics



« Carrières et Rémunérations des HU »

Les propositions des ministres pour l'attractivité des carrières Hospitalo-Universitaires : une profonde déception

Alors que les Ministres s'étaient engagés en juillet 2020, à la fin du Ségur, à améliorer la situation des Hospitalo-Universitaires, la déception est pour l'instant immense ! N'oublions pas que tout le monde hospitalo-universitaire, dont la Conférence des Doyens et des Présidences de CNU avaient même saisi le Président de la République.

Les propositions des Ministères pour les HU dont le SNAM-HP, la CMH et Alliance-Hôpital viennent de prendre connaissance sont totalement inacceptables.

Ce qui vient d'être proposé :

1. Pour la préparation aux concours et l'entrée dans la carrière hospitalo-universitaire, facilitation de la mobilité et du dispositif de l'année-recherche au cours du 3^{ème} cycle.
2. Sur les salaires HU,
 - suppression de 2 premiers échelons des MCU-PH et du premier échelon des PU-PH, et rajout en fin de carrière de 2 échelons pour les MCU-PH et de 1 échelon pour les PU-PH, ce qui représente, sans l'indemnité de service public, en début de carrière un gain net mensuel de 390 € pour les MCU-PH et de 250 € pour les PU-PH.
 - création d'une prime d'enseignement supérieur et de recherche (PESR) : Débutant en 2022 à 50 € mensuels nets pour un PU et 54 € pour un MCU pour passer en 2027 à 188 € mensuels pour un PU et 176 € pour un MCU.
 - passage de 9 à 12 % seulement de la contribution des employeurs hospitaliers aux plans épargne-retraite souscrits de manière volontaire
3. Sur notre mission globale d'enseignement, de recherche et de soins, elle est « aménagée », devenant pour cette triple mission une contractualisation par équipe et non plus par personne, dans le cadre d'un projet de service opposable.
4. Amélioration de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (loi du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique).

Parmi ces propositions, certaines sont insuffisantes, discutables ou imprécises :

Pour les échelons HU il s'agit de mesures totalement insuffisantes concernant essentiellement l'entrée dans la carrière, méprisant l'ensemble des collègues en cours de carrière.

Nous rappelons que la plateforme d'Alliance-Hôpital demande un relèvement de **tous les échelons** de la grille, sinon ce sera injustement la majorité des HU qui continuera d'être pénalisée ainsi qu'on nous le propose !

Les primes spécifiques que nous avons demandées pour les fonctions de responsabilité ne sont pas encore précisées.

A la demande d'une augmentation significative de postes en 1° classe et en classe exceptionnelle, il est simplement répondu : « *pas de retrait par rapport à l'année précédente* » !

D'autres mesures d'équité, indispensables à Alliance-Hôpital pour renforcer l'attractivité des carrières HU comme la reprise automatique par le CNG de **toute l'ancienneté hospitalière** y compris les temps de mobilité à l'étranger et de praticien non titulaire ne bénéficieront qu'aux futurs nommés. Au motif de non-rétroactivité, aucun HU actuellement en fonction n'en bénéficiera : c'est profondément injuste.

Quant aux mesures pour la retraite des HU réclamées depuis des années, c'est une immense déception, car nous demandions :

- **L'intégration de tous les émoluments** (c.-à-d. avec primes, gardes et astreintes) dans le calcul de l'abondement au plan épargne retraite, et pas seulement le traitement indiciaire, en relevant le taux de l'abondement hospitalier à 15% et non pas 12% du brut annuel actuellement proposé.
- La reprise complète et automatique de **l'intégralité de l'ancienneté hospitalière** depuis l'externat pour le calcul du montant des retraites HU.
- Le **rétablissement de la possibilité de rachat des services auxiliaires** pour les nouveaux HU nommés depuis 2015, ainsi que le rétablissement de l'accès au PERP pour les HU nommés depuis 2020 de façon rétroactive bien entendu.

Notre engagement pour défendre nos valeurs hospitalo-universitaires reste particulièrement déterminé aussi bien pour l'entrée dans la carrière, que pour la valorisation des missions HU et l'amélioration des conditions d'exercice des HU, et nous resterons intransigeants dans les domaines de la protection sociale et de la prévoyance des HU, avec notamment l'accès à des retraites dignes pour les HU.

Il reste anormal qu'un hospitalo-universitaire ayant terminé sa carrière ait une retraite indigne !

Pr Sadek BELOUCIF

Pr Frank BOUDGHENE

Pr Pascal LE CORRE

Pr Jean-Pierre PRUVO

Dr Norbert SKURNIK